

# COMMUNIQUE DE PRESSE DU MERCREDI 25 MARS 2020

## Ville d'Albi, commerçants, artisans et producteurs: de nouvelles initiatives en faveur des Albigeois

- Comme dans de nombreuses villes de France, seul le marché couvert restera ouvert suite à la dérogation accordée par la Préfecture du Tarn à la Ville d'Albi.

Toutes les mesures nécessaires ont bien entendu été prises afin que commerçants/artisans/producteurs et clients respectent strictement les gestes barrières et les règles sanitaires.

Ouvert de 8h à 13h du mardi au dimanche, le marché couvert sera accessible exclusivement par l'entrée située côté rue Saint Julien.

Deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et un agent municipal seront systématiquement dédiés à la gestion des flux à l'intérieur du marché afin qu'il y ait toujours un nombre acceptable de clients en même temps, étant entendu qu'un accès prioritaire sera réservé aux personnes âgées.

Un sens de circulation sera mis en place afin d'éviter au maximum aux clients de se croiser.

Des systèmes de protection maintiendront les clients à une distance raisonnable des étals. Les produits seront touchés uniquement par les vendeurs.

Des marquages au sol complèteront le dispositif afin de faire respecter les règles de distanciation entre les clients

Nous appelons à la responsabilité de chacun afin que toutes ces règles soient respectées, dans l'intérêt de tous.

- **Une page Facebook dédiée aux commerçants, artisans et producteurs** de nos marchés albigeois a été mise en ligne par la Ville d'Albi, afin de recenser toutes leurs propositions de livraison à domicile.

Vous pouvez la rejoindre à l'adresse:

“covid-19 : les commerçants et artisans albigeois se mobilisent”

- **Une liste de ces commerçants, artisans et producteurs** est également disponible sur le site internet de la Ville et sera réactualisée régulièrement: <https://www.mairie-albi.fr/>

- L'application “**Albi dans ma poche**”, disponible gratuitement sur Iphone et Android, vous informe en temps réel sur toutes les évolutions des services rendus par la Ville, et consacre un onglet spécifique à ces livraisons à domicile.

- La Ville d'Albi a également mis en ligne samedi dernier une **plateforme permettant de recenser les offres d'aides et les besoins des Albigeois**:

<https://www.mairie-albi.fr/fr/la-ville-deploie-un-espace-dedie-la-solidarite-entre-albigeois>

De nombreuses contributions ont été déposées à ce jour, comme **l'aide aux devoirs, l'aide aux courses, le prêt de matériel ou encore des propositions de logements pour les soignants.....**

- Enfin, dans le cadre de la convention signée entre la Ville d'Albi et les buralistes, ces derniers ont proposé de se joindre à la solidarité bien ancrée dans l'Albigeois.

**Les buralistes, dont les magasins sont ouverts quotidiennement, proposent ainsi aux Albigeois d'assurer de nouvelles prestations telles que la distribution de sacs poubelles, la distribution d'attestation de déplacements dérogatoires, le retrait de colis alimentaires de circuits courts, et plus largement divers services tendant à limiter au maximum les déplacements.**

## **LA SANTE DES ALBIGOISES ET DES ALBIGOIS EST ET RESTERA NOTRE PRIORITE**

**contact presse:**

**Brigitte Charbonnières**

Attachée de presse Ville d'Albi

06 80 57 52 89

brigitte.charbonnieres@mairie-albi.fr